



MEYLAN DEMAIN

À MEYLAN notre VILLE

Mesdames, Messieurs les présidents des associations de quartiers

Vous avez sollicité les candidats sur certains sujets évoqués dans votre courrier commun.

Notre position.

Le système démocratique municipal repose sur l'élection au suffrage universel de listes de candidats résidants sur la commune.

C'est pour la ville de Meylan une équipe municipale de 33 membres élus représentant les diverses sensibilités qui siègent en conseil municipal et qui désignent le Maire.

C'est donc sur la base du programme du groupe majoritaire que les décisions sont prises par les élus, dont le mandat est de représenter tous les Meylanais.

De plus en plus les citoyens souhaitent être associés aux décisions qui ont une incidence sur leur cadre vie et en particulier au niveau de la commune et de leur quartier .

Cette demande d'implication de tous à la chose commune est le signe d'une démocratie vivante et doit aider au processus de décision des élus qui doivent s'engager à fournir une meilleure information et proposer une plus grande concertation.

L'équipe Meylan demain partage pleinement ce désir d'engagement des citoyens qui bien que non engagés dans l'exécutif municipal et représentant seulement leurs adhérents , souhaitent être mieux informés des projets et pouvoir exprimer leurs points de vue afin d'apporter leur contribution.

Pour ce, nous organiserons un processus de concertation avec les associations volontaires et autres instances afin que la population puisse librement s'exprimer.

Plusieurs niveaux de participation seront mis en place :

**Pour les projets structurants :**

Par la commission de consultation extra municipale qui sera améliorée dans son fonctionnement pour plus d'efficacité et une meilleure représentativité .

Les résultats de cette commissions seront présentés une fois par an à l'ensemble des élus à l'occasion d'un conseil municipal .

Par des consultations (de type sondages ou référendaires) au niveau d'un quartier ou de la commune.

**Pour les projets du quotidien :**

Par la mise en place de correspondants , par nature de sujets ou géographique avec recours à des moyens d'échanges modernes ( comme par exemple une applications informatique ,etc.) afin de garantir la prise en compte des demandes et leur suivi.  
Des visites seront programmées « in situ » dans les quartiers au minimum 2 fois par an.  
Des projets présentés à l'initiative des associations seront examinées avec bienveillance et soumis à l'approbation du conseil municipal.

L'engagement de notre liste est d'apporter plus de transparence , une meilleur communication et plus d'efficacité par une plus grande concertation et un travail en équipe .